

Découvrir les enjeux de l'adaptation au changement climatique des entreprises



grâce au guide :

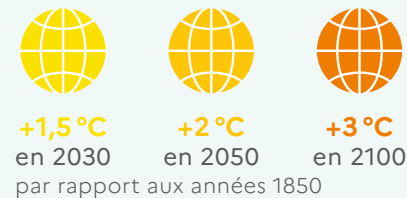
« *En entreprise, comment s'engager dans un parcours
d'adaptation au changement climatique ?* »

Vers un monde à +3°C et une France à +4°C

Selon le Rapport global du World Economic Forum de 2023, le **changement climatique** est à l'origine des trois premiers risques mondiaux de la décennie, avec des implications pour les entreprises et leurs chaînes de valeur.

La France est particulièrement exposée. S'adapter au changement climatique consiste à **agir sur ses causes** et à **gérer ses conséquences** tout en poursuivant la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En l'absence de mesures additionnelles, les politiques et engagements actuels de **l'ensemble des pays** pointent vers un réchauffement mondial de :



En France métropolitaine, le réchauffement sera encore plus marqué. Aujourd'hui le réchauffement moyen en France est déjà de **+1,7°C**



Un parcours d'adaptation au changement climatique pour les entreprises

Pour anticiper et agir, l'ADEME et EpE, en partenariat avec le Ministère en charge de la transition écologique, vous incitent à vous inscrire dans un **parcours d'adaptation complet**.

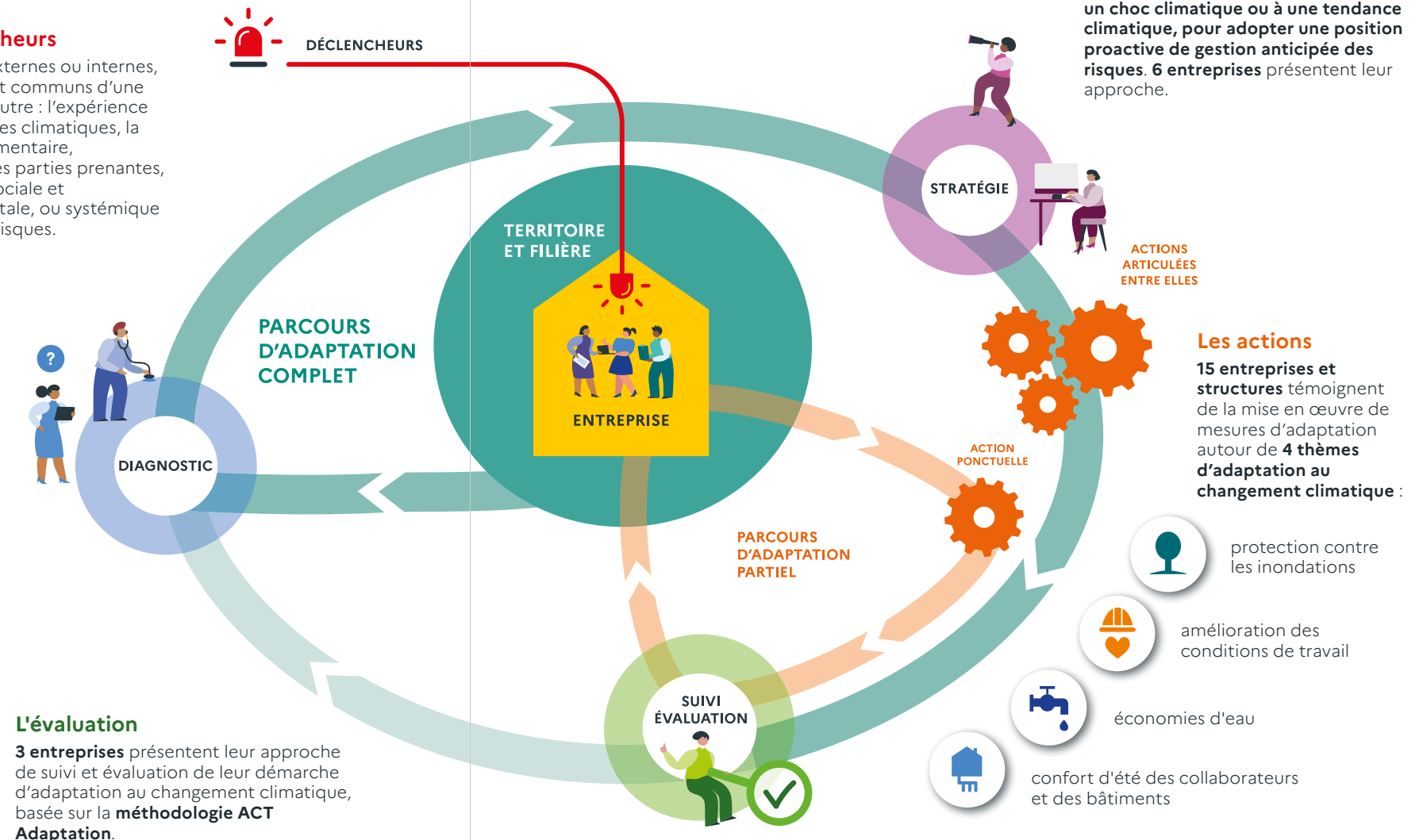
Ce parcours permet aux entreprises d'intégrer les risques climatiques à **long terme**, de sécuriser voire de **transformer en profondeur** leur activité dans un climat qui change.

Le diagnostic

Dans le guide, **5 entreprises** témoignent d'approches qu'elles ont adoptées pour évaluer les risques et opportunités de leurs organisation, activités, chaîne de valeur, ... au changement climatique. **Le diagnostic est une étape primordiale.**

Les déclencheurs

Qu'ils soient externes ou internes, ils sont souvent communs d'une entreprise à l'autre : l'expérience vécue de risques climatiques, la pression réglementaire, la demande des parties prenantes, la démarche sociale et environnementale, ou systémique d'analyse des risques.



L'évaluation

3 entreprises présentent leur approche de suivi et évaluation de leur démarche d'adaptation au changement climatique, basée sur la **méthodologie ACT Adaptation**.

Les 30 entreprises qui témoignent dans le guide :



« En tant que dirigeant, je dois avoir une vision à 5-10 ans d'où j'emmène mon entreprise et si je n'intègre pas la dimension climat, je suis à côté de la plaque. »

« Le diagnostic permet d'appréhender les évolutions climatiques locales en identifiant les impacts et de valider les actions à mener. »

« Nous développons un état d'esprit "Resilience as a business", où l'adaptation devient un sujet de rentabilité, de compétitivité, mais aussi d'opportunité pour nos métiers. »

« Une fois que vous avez mis le doigt dans l'engrenage vertueux du changement, vous ne pouvez plus vous en défaire. »

Que retenir du guide ?

- S'adapter est une nécessité et concerne toutes les entreprises.
- S'adapter est bénéfique pour l'entreprise.
- S'adapter est un parcours spécifique à chaque entreprise avec des cadres méthodologiques disponibles.
- S'adapter, c'est s'ouvrir au-delà des frontières de l'entreprise.
- S'adapter est plus facile grâce au soutien des acteurs institutionnels et territoriaux.

Ce guide est disponible gratuitement sur la librairie de l'ADEME :

Il est accompagné d'une vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=GuvU-GP4dGs>



L'ADEME est un opérateur public, au service de la transition écologique et énergétique placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de la Transition énergétique et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.